



Savigny-le-Temple, le 24 janvier 2019

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
D'AMÉNAGEMENT DESÉNART

VŒUX de l'E.P.A. Sénart du 24 JANVIER 2019

Monsieur le Député,

Madame la Présidente de l'EPA, Monsieur le Président de Grand Paris Sud,

Mesdames, Messieurs les Maires, Mesdames Messieurs les Elus, du Conseil régional, Conseil départemental

Mesdames Messieurs les représentants de l'Etat

Mesdames, Messieurs, Chers Amis

Nous sommes réunis aujourd'hui pour partager un moment de convivialité à l'occasion de la nouvelle année, merci à vous d'avoir répondu présent pour passer ce cap.

3 ans déjà que je prenais la parole, ici au théâtre, pour la 1ère fois. Merci à Jean Michel PUIFFE, directeur du lieu, René RETHORE son président, et leur équipe de nous accueillir à nouveau au THEATRE de SENART, grande scène nationale, lieu emblématique, emblème du CARRE S, ce CARRE qui est l'une des polarités majeures de GPS.

3 ans seulement tant la tâche à accomplir est immense, mais tellement exaltante. Mon enthousiasme et mon « envie de donner envie » demeurent intacts, 3 ans après.

3 ans et quel chemin déjà parcouru ensemble, je vous en remercie : sans vous rien ne serait possible.

Pourquoi afficher cette année l'ambition « ENSEMBLE POUR LE TERRITOIRE » ?

Après vous avoir invités à porter les atouts de ce territoire, à « cultiver nos différences » pour que Sénart « Opération d'Intérêt National » et GPS trouvent pleinement leur place au sein du Grand Paris et en Ile de France ; nous souhaitons poursuivre l'ambition, faire pousser les graines que nous avons semées, avec la conviction que c'est **ENSEMBLE que nous parviendrons à œuvrer pour le Bien commun, au service du territoire.**

L'EPA SENART est aménageur

Notre métier : c'est de concevoir, de rendre possible, de faire : de rêver, de faire rêver et d'accomplir ces rêves dans la mesure du possible. Quand on est un EPA présent depuis 45 ans sur le territoire, notre métier c'est aussi d'évaluer, d'évoluer, adapter, refaire, c'est le renouvellement urbain.

Aménager, pour l'EPA c'est satisfaire les besoins actuels et futurs de son territoire d'intervention au service de la qualité de vie et d'usage de ses habitants.

Ce métier, nous l'exerçons ici et maintenant, avec vous, ensemble.

On ne fait pas TOUT ensemble, chacun a son rôle, sa place. les élus, les professionnels, les habitants..

Mais aménager est un métier de partage et de dialogue ;

Mais aménager c'est échanger de l'un à l'autre; respecter l'autre, se faire confiance mutuellement.

Aménager c'est faire en sorte que l'action de l'un serve l'autre ;

Aménager c'est s'aider l'un l'autre, bâtir ensemble ;

Aménager c'est dompter le temps, jongler entre le calendrier politique, le temps des procédures, celui des décisions, le temps des usagers, le temps économique.. Pour beaucoup d'entre nous, demain c'est déjà hier..

Alors Aménager c'est être à la fois praticien, stratège, très philosophe et suffisamment financier.

Aménager ensemble, pour l'EPA SENART c'est **s'engager dans une démarche de RSE**, responsabilité sociale ou sociétale de l'EP, à la fois ambitieuse et pragmatique qui nous permette :

- de renforcer nos interactions et coopérations avec nos parties prenantes ;
- de renforcer notre ancrage territorial, de mieux intégrer les spécificités socio-économiques locales ;
- d'être reconnus comme aménageur de référence en matière de développement périurbain durable ;
- de développer des pratiques professionnelles, collectives et durables.

Aménager ensemble pour l'EPA SENART c'est d'abord le fait d'une équipe : un collectif qui se renouvelle, développe de nouvelles compétences, diversifie ses savoir-faire, interroge ses pratiques. En 2018, l'équipe de l'EPA a connu 9 arrivées et 9 départs/50p, dont 5 en retraite, dont le départ du très apprécié directeur des opérations Jean Yves HINARD, à qui je souhaite rendre hommage aujourd'hui.

Nous avons accru nos compétences en développement économique grâce à l'arrivée de Jérôme FORNERIS, directeur du DE, et complété nos compétences en aménagement opérationnel : Alexandre M, secondé par Sophie DRUGEON, dirige la DO qui a accueilli 4 nouveaux responsables d'opération en 1 an.

L'EPA SENART c'est une équipe ouverte à collaborer, à relever de nouveaux défis, à se remettre en cause si nécessaire au service de sa mission. Je profite de ce moment de convivialité pour renouveler à l'équipe mes remerciements sincères et mon engagement à faire progresser la sérénité en 2019.

Je souhaite adresser un remerciement particulier aux membres du COMEX ici présents, François TIROT qui me seconde avec tant d'efficacité et de délicatesse, Agnes RAMILLON et Alexandre MAIKOVSKY. Une équipe soudée, extrêmement investie, et professionnelle.

Je souhaite remercier aussi notre Présidente, Marie Line PICHERY pour votre participation active à la vie de l'Etablissement, pour votre soutien bienveillant et exigeant à la fois.

Aménager ensemble pour l'EPA SENART c'est renouveler ses pratiques professionnelles pour une coopération approfondie avec nos partenaires :

Pour illustrer mon propos, je citerai :

- Le recours plus large à des coopérations externes : avec des urbanistes, architectes coordonnateurs, paysagistes, AMO DD..en lançant des consultations sur notre nouveau profil acheteur MAXIMILIEN. Nombre d'entre eux sont présents, nous poursuivrons dans cette voie ;
- Le travail mené avec nos partenaires du développement économique : l'agglomération de GPS, la RIF, PRE, Business France avec qui nous avons signé une convention de partenariat en juillet 2018, le MEDEF, la CCI, pour concevoir un plan d'action commercial ambitieux et lancer de nouvelles démarches pour attirer des entreprises
- le travail collaboratif mené avec les communes et les promoteurs pour co-concevoir des projets pour de nouveaux quartiers résidentiels dans le cadre de macrolots, sur l'écoquartier de l'arboretum de Chanteloup à MOISSY CRAMAYEL, pour la phase 2 de l'écoquartier de l'eau vive à Lieusaint *et bientôt à Saint Pierre du Perray.*(?)
- L'accompagnement au plus près de la SCADIF pour l'épauler pour le bon avancement de son projet CLARIS.
- le développement de nouvelles pratiques d'achat responsable et l'intégration de clauses sociales d'insertion dans nos marchés de travaux en partenariat avec la MDEF de Sénart afin d'être mieux ancrés dans le territoire, objectif RSE. Je remercie les entreprises EUROVIA, MABILLON, PRETRE, France ENVIRONNEMENT qui jouent le jeu en offrant 3400heures d'insertion. Nous entendons bien poursuivre et démultiplier la démarche.

- La sollicitation, dans le cadre des Contrats d'Intérêt national de GPS et de l'agglomération de Melun, à contribuer à de nouvelles coopérations au titre desquelles l'EPA SENART est mandaté pour coordonner les études et définir un projet d'aménagement sur 400ha autour du futur pôle économique de Villaroche d'une part et conduire des études de faisabilité sur le quartier Saint Louis à Dammarie-les -Lys, d'autre part.
- Ces démarches pourraient se concrétiser par la signature de contrats de partenariats, les PPA créés par la loi ELAN qui sont une opportunité de bâtir un cadre partenarial partagé, éventuellement entre plusieurs collectivités, partenaires publics et privés pour définir des objectifs communs, des responsabilités propres ou partagées, au service d'une ambition.
- Ainsi même en OIN, même avec un EPA, quelle que fut son histoire, l'aménagement se fait désormais profondément ensemble, dans un partenariat profondément respectueux des acteurs et de leurs compétences.

Aménager ensemble, pour l'EPA Sénart, a donné en 2018 les résultats suivants :

Grâce à ces coopérations, ces pratiques renouvelées, en 2018, l'EPA a réalisé un chiffre d'affaires de +32M€, > aux prévisions. C'est presque une 20taine d'entreprises qui s'installent à Sénart pour créer 1000 emplois à terme ; ce sont près de 500 logements qui seront construits.

Les dépenses d'aménagement s'établissent à près de 20M€, soit un niveau de dépenses tenu pour un très grand nombre de chantiers qui concernent à la fois des travaux de paysagement, des travaux hydrauliques de grande ampleur, des travaux de finition de quartiers résidentiels et des travaux de rétrocessions et des travaux pour accueillir de nouvelles entreprises.

Revenons à nos Vœux, « Ensemble pour le territoire » Pourquoi une telle INJONCTION à FAIRE ENSEMBLE ?

Parce que l'aménageur doit préparer la ville de demain : être à l'écoute des nouvelles tendances pour intégrer des nouveaux usages qui ne sont pas encore connus, ou les rendre possible par la souplesse et l'adaptabilité des projets. C'est exactement la philosophie qui a présidé à la création du CARRE SENART.

Pourquoi une telle INJONCTION à FAIRE ENSEMBLE ? Pour être mieux en capacité de répondre aux transformations fortes qui s'opèrent de notre société

Je citerai quelques exemples : la révolution des modes de vie avec l'usage généralisé du numérique, du travail avec l'essor du travail indépendant et du télétravail. Les rapports des personnes entre elles changent, ainsi que leurs usages de lieux : lieux de travail, lieux de vie, lieux publics.

La conception des espaces de travail est révolutionnée : c'est bien le sens du projet RACINES CARRE que va réaliser SOPIC PARIS sur le CARRE : un lieu hybride, innovant. Un lieu d'incubation, d'accélération, d'innovation et d'expérimentation qui comportera une offre de services innovante. Un lieu où l'EPA a hâte de s'installer.

La vie personnelle et la vie professionnelle sont de plus en plus étroitement imbriquées, c'est pourquoi l'EPA envisage d'expérimenter un programme de « Home office, small office après une analyse approfondie des mutations du travail.

L'essor du numérique dans notre vie et l'évolution des modes de consommations ont d'importantes répercussions sur les activités accueillies à SENART et représentent un important levier de croissance avec par exemple le développement du e-commerce : il s'agit en effet de passer ENSEMBLE de la logistique à la supply chain désormais au centre de la compétitivité des entreprises, de favoriser l'essor d'un écosystème fortement capitalistique du fait de l'automatisation et de la robotisation et créateur de nouveaux emplois, plus qualitatifs, plus diversifiés. L'enjeu est de faire bénéficier notre territoire de la 4^e révolution industrielle qui s'appuie sur la montée des technologies numériques, qui transforme profondément la nature des activités logistiques et industrielles.

Vous connaissez mon attachement au cluster de l'innovation logistique pour fédérer l'ensemble des acteurs, pour devenir pleinement acteurs de cette révolution. mes remerciements à GPS : Poursuivons.

Parmi les transformations lourdes de notre société, l'évolution de notre rapport au temps n'est pas la moindre : le temps long est de plus en plus court, l'attente devient insupportable, tandis qu'en aménagement le temps des procédures et des décisions semblent extensibles à l'infini. Ce n'est qu'ensemble que nous parviendrons à dompter le temps, injonction faite à l'aménageur. C'est ensemble que nous pourrons imaginer des solutions d'usage temporaire, d'urbanisme transitoire, de certains lieux durant le temps long d'élaboration de projets : c'est une des questions posées aux étudiants de scpo qui travaillent sur la « réintégration du quartier Saint Louis au cœur de l'agglomération Melun V de Seine ».

Aménager ensemble pour créer des espaces de qualité où il fait bon vivre, c'est notre priorité absolue. Les écoquartiers poursuivent cette ambition, nous sommes fortement engagés dans la démarche. Les nombreux ateliers menés avec les promoteurs, nos AMO, les villes visent à imaginer ensemble des solutions. Ce travail est complété par la concertation avec les habitants. A ce sujet, l'intérêt suscité par la consultation numérique nous avons lancée avec 1001RUE pour la co-conception du parc du BALORY à Vert Saint Denis est riche d'enseignements

Pourquoi une injonction à FAIRE ENSEMBLE ?

Pour intégrer concrètement les attentes de la société et la commande politique, il convient de porter une attention croissante à la prise en compte de la transition écologique et environnementale. C'est ensemble que nous sommes acteurs du Développement durable.

C'est une ambition forte de notre démarche de RSE qui vise la reconnaissance de l'EPA SENART comme aménageur de référence du périurbain durable.

Etre collectivement acteurs de la transition écologique est incontournable. Du fait des caractéristiques de SENART et de l'histoire de son développement qui lui confèrent la caractéristique de paysage habité, nous avons un « temps d'avance » par rapport à beaucoup de territoires : capitalisons, collectivement pour mieux encore valoriser notre action à l'avenir.

Selon les champs du développement durable, l'EPA peut

- nourrir les politiques portées par l'agglomération,
- contribuer directement au DD par les aménagements qu'il réalise,
- réaliser le support des politiques de l'agglomération (en matière de mobilités par exemple),
- agir comme prescripteur auprès des promoteurs logements et des entreprises qui interviennent sur le territoire.

Notre contribution aux politiques structurantes de l'agglomération dans le cadre du SCOT ou de schémas de référence doit permettre de bâtir un corpus commun de pratiques d'aménagement. Après avoir capitalisé l'apport des aménagements réalisés en termes de biodiversité, L'EPA entend capitaliser les pratiques de gestion de l'eau qu'il a développées ainsi que ses aménagements paysagers.

Nous ne pouvons collectivement que nous réjouir de la perspective d'un Contrat de transition Ecologique du territoire de GPS avec l'Etat auquel l'EPA souhaite collaborer.

3 problématiques relèvent directement de l'action de l'EPA et des aménagements qu'il réalise :

D'abord, la sobriété qui consiste à réduire les besoins, à faire avec moins, à faire simple, durable, à s'assurer en amont des aménagements de leur reprise en gestion ultérieure par la collectivité. La sobriété énergétique relève d'avantage des bâtiments eux-mêmes que de l'aménagement faute d'avoir encore trouvé un modèle économique viable. La sobriété doit être foncière dans la conception des espaces publics et des projets résidentiels tout en se conciliant avec les aspirations des habitants et la fonctionnalité des espaces, c'est un chantier à mener ENSEMBLE.

Ensuite, la nature et le paysagement des espaces sont des conditions fondamentales pour l'acceptabilité des projets par les habitants et la qualité du cadre de vie. Au-delà de l'analyse de ses propres pratiques, l'EPA entend imposer aux promoteurs de se doter de paysagistes, de coordonner leurs actions tout en veillant aux couts induits pour les gestionnaires.

Les travaux que nous avons commandés aux étudiants de scpo pour « Habiter le périurbain durable », autre format de coopération ouverte, vont nourrir notre réflexion collective.

Enfin, la réversibilité devient une exigence incontournable pour réaménager au moindre cout, s'adapter à de nouveaux usages. Elle est pratiquée depuis toujours sur le CARRE, elle est intégrée dans la conception de la phase 2 de l'écoquartier de Lieusaint.

Elle se manifeste par l'intervention croissante de l'EPA sur des projets de renouvellement urbain : au miroir d'eau à Savigny, dans le centre-ville de Moissy Cramayel, à Cesson, à Nandy et demain sur l'entrée de ville de SAVIGNY LE TEMPLE, en lien avec le déménagement de la SCADIF.

En matière de prescriptions que l'EPA impose lors des cessions de terrain, en matière de développement durable, elles concernent tous les usages comme en témoigne le récent appel à projet lancé pour le choix du projet du dernier terrain du parc de l'A5. De même, l'installation d'une station de GNVert à Combs la ville, sera, je l'espère suivie de plusieurs autres sur le territoire de l'OIN, tant ces questions concernent aussi la logistique.

Dans le domaine du logement, après une période de réflexions collectives, le recours de l'EPA à des AMO DD doit déboucher sur des prescriptions plus exigeantes en termes de résultats qui s'imposeront aux promoteurs pour une réelle garantie d'usage aux habitants.

Alors QUE FAIRE ENSEMBLE EN 2019 ? Poursuivre résolument la voie ainsi tracée

- Travailler en équipe et donner corps à notre ambition de RSE ;
- Continuer à renouveler nos pratiques partenariales, collectives, ouvertes ;
- Nous inscrire dans les mutations de notre société ;
- Etre porteurs d'une exigence d'aménagement durable.

En conclusion, Je reformule mon vœu pour 2019 : que nous parvenions ENSEMBLE à œuvrer pour le BIEN COMMUN au service du territoire.

Très bonne année 2019.